



TRAIT
ANTÉCÉDENT
MOBILITÉ
BURINAGE
OSCILLATION
Us
RETOUR

Troisième table ronde de T. A. M. B. O. U. R.
Le samedi 1^{er} mai 2010 de 9 heures à 17 heures

Où es-tu... l'Éthique ?

Se déployer dans l'espace sociétal signifie le plus souvent consentir à un consensus établi. Adhérer à un tel consensus pour nourrir une sensation de cohésion ne se révélera finalement que de l'ordre du leurre qui, peu à peu, aura pouvoir de se transformer en mise à mort!

Indépendamment des conditions culturelles, historiques et politiques qui déterminent le groupe social dans lequel je me déploie, je reste responsable de sa cohésion, je suis responsable de cet impératif de cohésion sans laquelle tous et toutes, nous nous couperions les uns des autres, trop centrés que nous sommes sur ce qui nous préoccupe au plus intime de nous-mêmes. Du lieu de cette centration, il arrivera que je me plains de ma société, que je la critique, que je la trouve dénuée de sens.

La plainte, le défaut ou l'infondé posés à l'endroit des fondements sociétaux sont les formes sous lesquelles nous prenons acte de l'existence de cet impératif de cohésion à devoir tenir ensemble. Mais elles sont aussi et surtout les formes sous lesquelles nous prenons acte que nous ne savons pas, encore aujourd'hui, appliquer cet impératif de cohésion autrement que par un coup de force.

Ce n'est pas l'impératif de cohésion qui est insatisfaisant, imparfait ou dénué de sens. L'impératif de cohésion est tout simplement impératif. C'est le coup de force qui l'applique, qui se trouve, encore aujourd'hui, soit tyrannique, soit sans effet, soit illogique.

Le coup de force est aujourd'hui religieux, politique, ou positiviste. Or, la religion, la politique et le positivisme sont des régimes de discours, des modes de prise de parole. Une question surgit alors : en quoi, dans l'accomplissement de l'impératif de cohésion, la parole relèverait-elle d'un coup de force ? On le devine, on le sait, on le sent, on en a l'intuition : la parole est un coup de force quand elle est prise, et non pas donnée, quand elle est promise et non pas tenue, quand elle est vociférée et non pas entendue.

Cette parole non pas prise, non pas promise, non pas vociférée, mais donnée, tenue, entendue, cette parole telle une parole sans coup de force et néanmoins garante de l'accomplissement de l'impératif de cohésion dont se réclament les sociétés quelles qu'elles soient, cette parole, savons-nous la défendre, la préserver et l'assumer ? Et saurons-nous faire de la parole donnée, tenue, entendue, les conditions de l'accomplissement de l'impératif, incontournable, d'avoir à être ensemble ? Savons-nous ? Saurons-nous ? Mais de quel savoir peut-il bien s'agir ?

L'ébranlement des assises de la Tour de Babel qu'érige le consensus établi ne pourrait advenir que par une Éthique, où la perte épouse le tranchant du symbolique, acte indéfiniment réitéré...

- 08 h 30 INSCRIPTIONS
- 09 h 00 Mot de bienvenue
- 09 h 15 Hommage à Michel Freitag
par Louise Tassé
- 09 h 30 **Michel T. Giroux**
(Institut de consultation et de
recherche en éthique et en droit)
*La conscience morale
face au discours écrit*
- 10 h 30 PAUSE
- 10 h 45 **Jacques Quintin**
(Université de Sherbrooke)
Du lieu caché de l'éthique
- 12 h 00 DÉJEUNER
- 14 h 00 **Paul Chamberland**
Écrivain
*Le poème fait entendre
le dire des parlants*
- 15 h 00 PAUSE
- 15 h 15 **Violette Dionne**
Artiste en arts plastiques
Le facteur et la chose
- 16 h 15 Évocation de Nelly Arcan
par Monique Lévesque
- 16 h 30 Plénière
- 17 h 00 CLÔTURE

Lieu : Studio Esplanade
Compagnie Marie Chouinard
4499, avenue de l'Esplanade
Montréal à l'angle des rues
Mont-Royal et l'Esplanade

Pré-inscriptions jusqu'au 5 avril :
45 \$ (étudiant 15 \$)
Inscriptions après le 5 avril :
60 \$ (étudiant 25 \$)

Paiement par chèque ou
mandat émis à l'ordre de
T.A.M.B.O.U.R.
et posté à l'adresse suivante :
T.A.M.B.O.U.R.
4666, rue de Bullion
Montréal (Québec) H2T 1Y6

Pour informations :
514.488.7214
info@tambour1856.com

La conscience morale face au discours écrit

Michel T. Giroux, Ph. D.

Au sens usuel du terme, le dialogue est un entretien entre deux personnes. Cette définition du dialogue évoque à la fois la dimension personnelle et la dimension sociale de l'humain. Participant à un dialogue, j'y suis un interlocuteur, présent à titre de personne unique. Un autre être, de même nature que moi, y participe aussi comme interlocuteur, à titre de personne unique. Il y a donc moi et les autres, puis l'organisation sociale. L'organisation sociale, incarnée dans l'État et les diverses institutions publiques ou privées, établit des règles de vie en société, des codes et des lois. Les règles de vie en société proviennent d'instances extérieures au citoyen. Au fil de l'histoire, et aussi fondées qu'elles puissent être, ces règles sont nécessairement sujettes à des améliorations; il leur est impossible d'englober l'ensemble des circonstances de la vie du citoyen. De son côté, le citoyen doit être fidèle à lui-même et obéir à sa conscience morale: « L'homme, dit le philosophe Alain, n'est pas au monde pour imiter toujours ni pour obéir toujours; il se doit aussi à lui-même; il doit travailler à perfectionner son jugement propre, et agir d'après cela ».

Dans l'organisation sociale québécoise, le domaine de la santé a, depuis près de 25 ans, connu l'émergence de deux structures supposées offrir un soutien éthique aux professionnels de la santé: le comité d'éthique de la recherche (CÉR) et le comité d'éthique clinique (CÉC). Aujourd'hui, le comité d'éthique de la recherche

opère dans le contexte de nombreuses normes relatives à son fonctionnement et à la mise en œuvre de la recherche. L'application de l'abondant corpus normatif pose la question de savoir s'il est encore possible aux membres d'un CÉR d'exercer leur jugement de façon indépendante à l'égard du discours écrit. Dans le contexte de la relation d'aide, les membres d'un CÉC ont accès à l'intimité du patient et de ses proches. Ils se trouvent alors dans la possibilité d'apporter un grand bien, mais aussi de provoquer un dommage considérable. Il est pertinent de nous demander si le dialogue au sein du CÉC est suffisamment précis et rigoureux pour justifier la confiance des personnes qu'il est supposé éclairer.

Michel T. Giroux est avocat et docteur en philosophie. M^e Giroux est directeur de l'Institut de consultation et de recherche en éthique et en droit (ICRED) et conseiller scientifique au Fonds de la recherche en santé du Québec. Il est consultant en éthique et membre de quelques comités d'éthique clinique et d'éthique de la recherche. M^e Giroux est président du comité d'éthique de la recherche des établissements du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) et membre du comité d'éthique de la recherche central du Québec. Il est aussi vice-président du Comité d'hémovigilance du Québec. Ses travaux actuels portent sur les relations difficiles dans le contexte des rapports entre les professionnels de la santé, les usagers et leurs proches, et l'encadrement juridique de la recherche en santé.

Du lieu caché de l'éthique

Jacques Quintin, Ph. D.

Il est fréquent d'entendre dire que notre société est en manque d'éthique comme si l'éthique avait complètement disparue. Si l'éthique puisse disparaître ainsi du champ de la conscience, je montrerai que c'est en raison de la nature même de l'objet de sa visée, qu'est le bien ou la vie bonne, que l'éthique se camoufle derrière les normes et les règles. De là, on pourra dire qu'il ne s'agit pas pour l'être humain de penser davantage à l'éthique, mais de penser autrement. Autrement dit, ce dont l'être humain a vraiment besoin, c'est d'éveil, c'est-à-dire d'une expérience transcendante où résonne une parole à travers laquelle quelque chose cherche à se dire. À cet égard, la parole ne se présente plus seulement comme

un moyen de communication, mais sert surtout à exprimer quelque chose qui parle et inquiète, et qui ne peut pas s'énoncer malgré toute la richesse de la langue. La parole devient, dès lors, le lieu d'un sujet qui tente d'énoncer la singularité de son expérience de la distance au cœur de la condition humaine en quête d'intelligibilité.

Jacques Quintin, philosophe, enseigne à l'Université de Sherbrooke. À travers le cadre de la phénoménologie et de l'herméneutique, Jacques Quintin s'applique à retracer le devenir soi de l'être humain dans les champs de l'éthique clinique, de la philosophie du soin, de la santé, de la folie, de la toxicomanie, de la souffrance et de l'éducation. Il a publié *Herméneutique et psychiatrie. Pouvoirs et limites du dialogue* aux éditions Liber en 2005.

Le poème fait entendre le dire des parlants

Paul Chamberland, L. Ph.

Si le poème est un « message » qui, selon le linguiste Roman Jakobson, est à lui-même son propre objet de visée, celui qui écrit un poème ne le fait vraiment que s'il commence par entendre le dire qui se forme en provenance du poème. Dans ces conditions, quelle que soit la teneur de l'énoncé poétique, ce qu'il donne à entendre, c'est le parler lui-même comme ce qui nous fait être des parlants. Le dire d'un poème est juste – vrai – s'il détache l'écoute de toute visée d'appropriation ou d'instrumentalisation et la dispose au pur don qui nous est fait de la parole.

Né en 1939 à Longueuil, **Paul Chamberland**, après des études en philosophie et en littérature, a enseigné, notamment la création littéraire, dans des établissements d'études collégiales et supérieures, dont l'Université du Québec à Montréal, où il a été professeur au Département d'études littéraires de 1992 à 2004. Auteur de recueils de poèmes et d'essais, il a régulièrement participé à des lectures de poésie ou à des colloques universitaires tant au Québec qu'à l'étranger. Membre de l'Académie des lettres du Québec depuis 2006. Parmi ses nombreuses œuvres littéraires de Paul Chamberland, citons *Terre Québec*, poèmes (1964), *Au seuil d'une autre Terre*, poèmes (2003), *Une politique de la douleur*, essai (2004), *Cœur creuset, carnets 1997-2004* (2008).

Le facteur et la chose

Violette Dionne, M. A. (arts plastiques)

Violette Dionne nous entretiendra de son travail de sculpteure. Elle parlera des gestes qu'elle pose: ce qu'il lui faut faire étant donné des problèmes très concrets introduits par un matériau, par sa mise en forme et par les effets attendus et inattendus des résultats. De sculpture en sculpture, des savoirs se sédimentent: les mains, le regard, le corps et le cœur se mettent à savoir des choses essentielles, que les mots peinent à nommer. L'artiste, facteur de la chose, en offre généreusement des accès en ouvrant des espaces esthétiques d'œuvre en œuvre, mais en enseignant aussi. Les mots prennent alors le pas sur les mains, guident les gestes d'autrui, les conduisent petit à petit à eux-mêmes, jusqu'à ce qu'un jour, de gestes qu'ils étaient, les voilà actions. De cela aussi Violette Dionne nous entretiendra.

Violette Dionne est née à Québec en 1959. Elle a complété une maîtrise en arts plastiques à l'Université du Québec à Montréal en 1988. Outre le modelage et la céramique, elle a aussi travaillé la taille directe sur pierre et sur bois. Depuis plus de vingt ans, elle s'est attachée à représenter la figure humaine en puisant à diverses traditions qui l'inspirent, notamment l'art roman et l'art précolombien. Elle a réalisé plusieurs œuvres d'intégration à l'architecture dans des lieux publics. Sa dernière exposition *Choses faites* a été présentée en 2008 à Montréal (Maison de la culture Frontenac), puis à Val-d'Or et à Jonquière en 2009, et sera de nouveau visible à l'Espace Pierre-Debain (Gatineau) au cours de l'été 2010. Ce récent travail a fait l'objet d'un catalogue, *Choses faites*, publié aux Éditions de Mévius en 2008. Violette Dionne travaille et enseigne à son atelier de Montréal.